

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté
de La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, que lors de la séance régulière de ladite municipalité qui se tiendra le 12 février 2014 à compter de 19 h 00 à son siège social situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement amendant le règlement numéro 2002-122, tel qu'amendé, pour y actualiser les montants de la rémunération des membres du conseil et du Bureau des délégués, revoir à la baisse la rémunération additionnelle au préfet et inclure les modalités de rémunération du poste particulier de président du conseil d'administration du CLD Haute-Yamaska, rétroactivement au 1^{er} janvier 2014.

Advenant l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement, les rémunérations et les allocations de dépenses seraient les suivantes :

Type de rémunération et allocation de dépenses	Situation actuelle	Situation projetée
Rémunération annuelle de base de chaque membre du conseil	11 203,76 \$	Aucun changement
Allocation annuelle de dépenses de chaque membre du conseil	5 601,88 \$	Aucun changement
Rémunération annuelle additionnelle du préfet	22 407,52 \$	15 739,92 \$
Allocation annuelle de dépenses du préfet	16 805,64 \$	13 471,84 \$
Rémunération des membres du Bureau des délégués pour chaque présence à une séance du Bureau	107,37 \$	Aucun changement
Allocation de dépenses des membres du Bureau de délégués pour chaque présence à une séance du Bureau	53,69 \$	Aucun changement
Rémunération annuelle pour le poste particulier de président du conseil d'administration du CLD Haute-Yamaska	Inexistante	6 666,91 \$

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), de la municipalité
NOM TITRE
 de, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis
 public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le2014,
 entre et heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2014.

.....

Type de rémunération et allocation de dépenses	Situation actuelle	Situation projetée
Allocation annuelle de dépenses pour le poste particulier de président du conseil d'administration du CLD Haute-Yamaska	Inexistante	3 333,45 \$

Ces montants seraient indexés au 1^{er} janvier de chaque année, à compter de l'année 2015 selon l'indice de variation des prix à la consommation enregistré par Statistique Canada pour le Québec entre le mois d'août précédent et le mois correspondant de la deuxième année précédente.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Donné à Granby, province de Québec, ce dix-septième (17^e) jour du mois de janvier deux mille quatorze (2014).

(s) *Judith Desmeules*

Judith Desmeules
Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe